



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSULTATIONS ENTRE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE ET LA TANZANIE SUR LA SITUATION AU BURUNDI

Les deux parties soulignent l'importance d'un dialogue inclusif entre les parties prenantes burundaises et appellent à la fin immédiate de tous les actes de violence et des violations des droits de l'homme

Addis Abéba, le 8 janvier 2016: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini Zuma, a reçu, le 5 janvier 2016, à Durban, en Afrique du Sud, le nouveau Ministre des Affaires étrangères de la République unie de Tanzanie, Dr Augustine Mahiga, afin de discuter de la situation qui prévaut au Burundi. Il convient de rappeler que la Tanzanie assure présentement la présidence de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), organisation qui conduit les efforts en cours visant à trouver une solution politique à la crise grave que connaît le Burundi.

Les discussions ont eu lieu dans le contexte des efforts récents visant à trouver une solution négociée à la crise actuelle. À cet égard, il convient de relever la décision adoptée, le 17 décembre 2015, par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, autorisant le déploiement de la Mission africaine de prévention et de protection au Burundi (MAPROBU), ainsi que la cérémonie organisée à Entebbe, le 28 décembre 2015, sous l'égide du Président Yoweri Museveni de l'Ouganda, Médiateur de la CAE pour le Burundi, aux fins de marquer la reprise du dialogue inter-burundais.

La Présidente de la Commission et le Ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie ont exprimé leur profonde inquiétude face à la situation politique, sécuritaire et humanitaire qui prévaut au Burundi et à ses conséquences pour la sécurité et la stabilité régionales. Ils ont souligné l'impératif d'efforts renouvelés pour aider les parties prenantes burundaises à surmonter les défis auxquels leur pays est confronté et préserver les gains importants réalisés depuis la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation d'Arusha d'août 2000. Ils ont convenu de la nécessité d'œuvrer vigoureusement à un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes au Burundi, dont aucune ne doit être exclue, et d'assurer, dans le même temps, la fin immédiate de tous les actes de violence ainsi que la protection des civils et des institutions gouvernementales.

La Présidente de la Commission et le Ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie se sont réjouis de la reprise du dialogue inter-burundais à Entebbe, et ont félicité le Président Yoweri Museveni pour ses efforts inlassables et son engagement. Ils forment l'espoir ardent de la poursuite des pourparlers à Arusha, en Tanzanie, comme prévu par la Médiation, et de progrès rapides sur les questions litigieuses, afin d'assurer le règlement au plus tôt de la crise. Ils ont souligné la disponibilité de la présidence de la CAE, de la présidence de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs – CIRGL (Angola), de la Commission de l'UA et de l'Afrique du Sud, eu égard à son engagement de longue date dans la recherche de la paix au Burundi, à apporter à la Médiation ougandaise l'assistance et l'appui nécessaires pour assurer la conclusion rapide et réussie du dialogue inter-burundais.

La Présidente de la Commission et le Ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie, ayant à l'esprit l'impératif de mettre fin à tous les actes de violence et aux violations des droits de l'homme, ont instamment demandé au Gouvernement du Burundi de coopérer pleinement avec l'UA en vue du déploiement rapide de la MAPROBU. Ils ont souligné que la MAPROBU n'a d'autre objectif que d'aider les Burundais à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés, dans l'esprit de la solidarité continentale et de la recherche de solutions africaines aux problèmes africains, et ce conformément aux instruments pertinents de l'UA.

La Présidente de la Commission et le Ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie ont convenu que tous les acteurs africains concernés devraient coordonner étroitement leurs efforts et parler d'une seule voix, dans le cadre prévu par l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), afin d'aider effectivement les Burundais à avancer sur la voie de la paix et de la stabilité.